



## Tarif requête en exclusion

Par **Millag**, le **25/03/2015** à **10:34**

Bonjour,

Pour être titularisée j ai besoin que mon casier soit effacé, je me suis rendue chez un avocat, avec mon dossier qui mentionne mes bons résultats et les félicitations de ma hiérarchie.

J ai reçu une facture de 1200 euros pour REQUETE EN EXCLUSION DE CONDAMNATION DU

CASIER JUDICIAIRE DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Est un tarif raisonnable pour un avocat qui vient de s installer et qui souffre d un manque de clientèle?

Par avance je vous remercie pour votre réponse.